

Découvrez la nouvelle Lettre d'information « Concurrence et consommation » de la DGCCRF. Le premier numéro de cette lettre vous est envoyé au titre de l'intérêt que vous avez déjà manifesté pour les missions liées à la régulation des marchés, à la protection et à la sécurité des consommateurs. Il vous revient de vous abonner si vous souhaitez continuer de recevoir cette publication électronique.



DG CCRF

# CONCURRENCE ET CONSOMMATION

La Lettre d'information de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

n° 1 - mai/juin 2014



**DOSSIER** > Vins et autres boissons : une forte implication de la DGCCRF pour un secteur économique dynamique

**ZOOM** > La loi consommation : l'essentiel des mesures

**ENQUÊTES** > Transactions et injonctions > Gomme de guar : le maintien des mesures de contrôle > Broyeurs pour végétaux : des risques pour le consommateur > Sièges de table pour enfants : des notices d'utilisation à améliorer

**PARTENARIAT** > Belfrit, une coopération réussie au sein de l'Union européenne

**RÈGLEMENTATION** > Huile d'olive : des améliorations sur l'étiquetage

**AVIS DE L'ADMINISTRATION** > Sites de jeux vidéo > Secteur des croisières

**MANIFESTATIONS** > Atelier de la DGCCRF du 23 juin 2014 : Restructuration d'entreprises et concurrence

**VEILLE ÉCONOMIQUE** > Le e-tourisme

## ÉDITO

### Une nouvelle formule pour mieux vous informer



J'ai le plaisir de vous adresser aujourd'hui le premier numéro de la Lettre d'information de la DGCCRF **Concurrence et consommation**.

Cette nouvelle formule a pour objectif de vous informer sur les grandes missions de notre administration (protection économique et sécurité des consommateurs, régulation concurrentielle des marchés) et d'exposer l'action de notre direction au service des entreprises et des consommateurs.

Avec une approche dynamique et pédagogique, cette lettre vous proposera tous les deux mois des rubriques consacrées aux actualités, un dossier thématique, des points de réglementation... mais aussi des interviews d'acteurs économiques partenaires de nos actions ou encore des avis d'experts du terrain.

Bonne lecture !

**Nathalie Homobono,**  
Directrice générale de la concurrence,  
de la consommation et de la répression des fraudes

▶ **CONSULTER LES  
PRECEDENTS NUMEROS**

▶ **S'ABONNER GRATUITEMENT**

▶ **GARDER LE CONTACT**  

### **Communiqués de presse**

Siphons à crème défectueux : la DGCCRF attire l'attention des consommateurs sur les risques liés à ce type de produits

 **Le communiqué  
[PDF]**

 **Le chiffre**

**1 537**

 **DOSSIER**



Boissons

## Vins et autres boissons : une forte implication de la DGCCRF pour un secteur économique dynamique

Qu'elles soient exportées ou consommées sur le marché intérieur français, les boissons constituent un secteur économique fortement dépendant de la confiance des consommateurs. La DGCCRF s'implique sur l'ensemble des filières (vins, vins aromatisés, spiritueux, jus de fruits, bières, cidres) pour garantir la qualité des produits offerts aux consommateurs et la loyauté des transactions.

→ LE DOSSIER COMPLET

C'est le nombre de plaintes de consommateurs enregistrées en 2014 dans le secteur du tourisme sur 27 814 plaintes reçues tous secteurs confondus.

→ *L'analyse économique*



**Veille Économique**

### Le e-tourisme

→ *Le développement du tourisme en ligne (marché de consommation et plaintes de consommateurs) [PDF]*

🔍 ZOOM



 VOITURE	 CONSOMMATION RESPONSABLE	 QUALITÉ & TRAÇABILITÉ
 LITIGES	 LUTTE CONTRE LE SURENDETTEMENT	 SANTÉ
 DÉMARCHAGE ABUSIF	 E-COMMERCE	 BANQUE & ASSURANCE

## La loi consommation : l'essentiel des mesures

La loi relative à la consommation du 17 mars 2014 vise à renforcer la protection du consommateur et à stimuler la concurrence. À travers ces deux axes, l'objectif poursuivi est tout à la fois le renforcement des droits des consommateurs, l'amélioration du pouvoir d'achat – et plus largement de la vie quotidienne des français – et la compétitivité des entreprises, au bénéfice de l'économie dans son ensemble. De cette logique découle notamment la création de l'action de groupe, au bénéfice des consommateurs, dans les domaines de la concurrence et de la consommation.

→ *La loi consommation*

### 📅 Agenda

#### Atelier de la DGCCRF

**7 octobre 2014**  
*Le droit français confronté aux pratiques commerciales déloyales*

→ *Toutes les manifestations*

### 📖 Vient de paraître

#### 2 nouvelles fiches pratiques



→ *Dépannage à domicile [PDF]*

→ *Détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF) [PDF]*

→ *Toutes les fiches pratiques*

📍 ENQUÊTES



Pratiques abusives

## Transactions et injonctions

Le ministre de l'Économie dispose d'un pouvoir d'injonction et de transaction pour le règlement des pratiques anticoncurrentielles locales (ordonnance du 13 novembre 2008). Ce pouvoir concerne les pratiques anticoncurrentielles de toute nature, affectant un ou plusieurs marchés de dimension locale et commises par des entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'euros sur le plan individuel et à 100 millions d'euros pour l'ensemble des entreprises responsables.

► *Un exemple : les pratiques relevées sur le marché de l'agglomération rennaise [PDF]*



Contamination

## Gomme de guar : le maintien des mesures de contrôle

La gomme de guar fait l'objet, depuis 2008, de mesures de contrôle renforcé à l'importation en raison de la présence de PCP et de dioxines dans certains lots originaires ou en provenance d'Inde, destinés à l'alimentation humaine.

► *Gomme de guar*



Analyse des produits

## Broyeurs pour végétaux : des risques pour le consommateur

Risques de choc électrique, de coupure ou de projections, les broyeurs pour végétaux ne présentent pas toute la sécurité que le consommateur est en droit d'attendre.

► *Broyeurs pour végétaux*



Analyse des produits

## Sièges de table pour enfants : des notices d'utilisation à améliorer

D'utilisation moins répandue que les chaises hautes et les rehausseurs, les sièges de table pour enfants doivent néanmoins respecter les normes de sécurité exigées pour les articles de puériculture.

► *Sièges de table pour enfants*



## Résultats 2013 de la DGCCRF



► *Résultats 2013 de la DGCCRF [PDF]*

## PARTENARIAT



Nutrition

## Une coopération réussie au sein de l'Union européenne

La Belgique, la France et l'Italie ont conjugué leurs efforts pour élaborer une liste commune de plantes employées dans les compléments alimentaires. La DGCCRF, autorité compétente en matière de compléments alimentaires, s'est associée à ses collègues belges et italiens pour établir une liste



commune de plantes employées dans les compléments alimentaires en vue de favoriser les échanges tout en protégeant les consommateurs.

 [Le projet Belfrit](#)

## RÉGLEMENTATION



Étiquetage



### **Huile d'olive : des améliorations sur l'étiquetage**

Grâce à l'action du Comité européen de gestion « huile d'olive » de l'organisation commune des marchés, les normes de commercialisation et d'étiquetage des huiles d'olive viennent d'être modifiées pour garantir au consommateur une meilleure information.

 [Huile d'olive](#)

## AVIS DE L'ADMINISTRATION

**Sites de jeux vidéo** : Statut, réglementation et droit de rétractation



**Secteur des croisières** : Publicité des prix et tarifs



## MANIFESTATIONS



Relations commerciales



### **Atelier de la DGCCRF du 23 juin 2014 : Restructuration d'entreprises et concurrence**

Face à cette nouvelle ampleur des restructurations d'entreprises, il convient de s'interroger sur le rôle et la place du droit de la concurrence et des aides d'État. Tel était l'enjeu des débats abordés dans le cadre de l'atelier du 23 juin 2014.

 [Retrouvez l'intégralité de cet atelier en vidéo](#)

[ABONNEMENT](#) - [MODIFICATION DE VOTRE ABONNEMENT](#) - [ARCHIVES](#) - [RSS](#) - [DÉSABONNEMENT](#)

Concurrence et consommation est éditée par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, ministère de l'Économie et des Finances. Cette publication est diffusée à des fins d'information et de communication se rapportant à l'activité et aux missions de la DGCCRF à l'exclusion de toute sollicitation commerciale. Directrice de la publication : Nathalie HOMOBONO / Rédactrice en chef : Cécile BERSON-PRAT / Rédactrice en chef déléguée : Catherine DOURSOUNIAN / Équipe de rédaction : Laurence CHESNAIS et les contributeurs / Conception : [Aphania](#) pour le Sircom. Routage : logiciel Sympa. Copyright DGCCRF. Tous droits réservés. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DGCCRF, 59 boulevard Vincent Auriol - 75703 Paris Cedex 13 ou par courriel à [contact-concurrenceetconsommation@kiosque.bercy.gouv.fr](mailto:contact-concurrenceetconsommation@kiosque.bercy.gouv.fr)